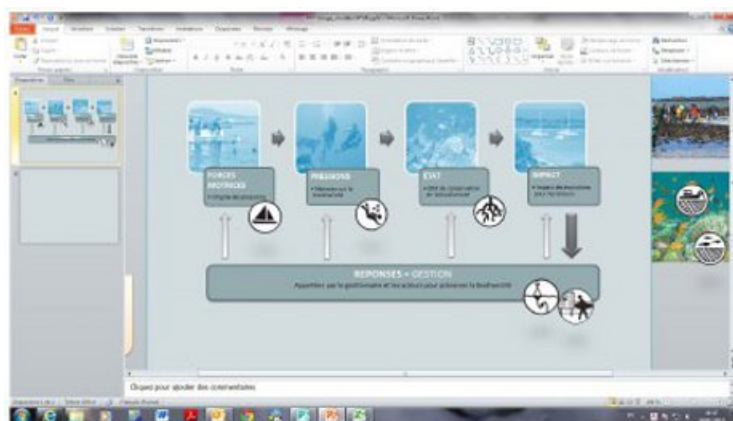


Les indicateurs : des éléments clés dans le processus d'évaluation

Qu'est-ce qu'un indicateur ?

[Voir le glossaire](#)



Le modèle DPSIR permet de structurer la réflexion sur la définition d'indicateurs pour informer sur la qualité de l'environnement et sur les conséquences des choix effectués ou à prendre. Il garantit une cohérence avec les échelons nationaux et internationaux car il a été retenu à la fois pour présenter les indicateurs de mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020 de la Convention pour la Diversité Biologique et pour organiser les questions « pour débattre » de l'Observatoire National de la Biodiversité.

*Des activités, processus et comportements humains (Forces motrices) sont à l'origine des pressions (Pressions) sur la biodiversité dont l'état (Etat), par conséquent, change. Dès lors cela induit des impacts sur les services écologiques fournis par la biodiversité et donc sur la société qui utilise ces services (Impacts). C'est pourquoi, en réponse à ces changements, des politiques sont définies et des actions sont mises en œuvre (réponses), pour agir sur les quatre maillons précédents (source : UICN France).*

- **Indicateur d'influence (Forces motrices = Déterminants)**

Il s'agit des facteurs influençant la gestion sur un ENP : facteurs économiques, socio-politiques et scientifiques expliquant les pressions pesant sur la biodiversité. Ces éléments qui déterminent en partie l'atteinte des objectifs sont recensés lors de la phase d'état des lieux du plan de gestion. La bonne connaissance des activités humaines génératrice de pression et des paramètres physico-chimiques qui alimentent la dynamique de l'environnement de l'ENP est donc essentielle à la compréhension des interactions (positives ou négatives) avec le patrimoine naturel, afin d'être en mesure de proposer des actions pertinentes de surveillance ou de gestion. Exemple d'indicateur d'influence : niveau de fréquentation touristique

- **Indicateur de pression**

Ils reflètent la pression exercée par les activités humaines et/ou les processus naturels qui provoquent des changements sur les enjeux.

Exemple d'indicateur de pression : taux d'habitat piétiné, pourcentage de recouvrement d'espèces invasives, taux de nitrate élevé

- **Indicateur d'état ( )**

Ils informent de l'effet de la pression sur l'état des enjeux. Ils offrent une description de la situation de la biodiversité ou des enjeux socio-économiques à un instant donné (notamment au moment de la rédaction du plan de gestion) ainsi que les changements d'état dans le temps.

Exemples : Etat de conservation de tel ou tel habitat (surface, fragmentation...) ; Etat des populations d'oiseaux (effectif diversité...)

- **Indicateur d'impact**

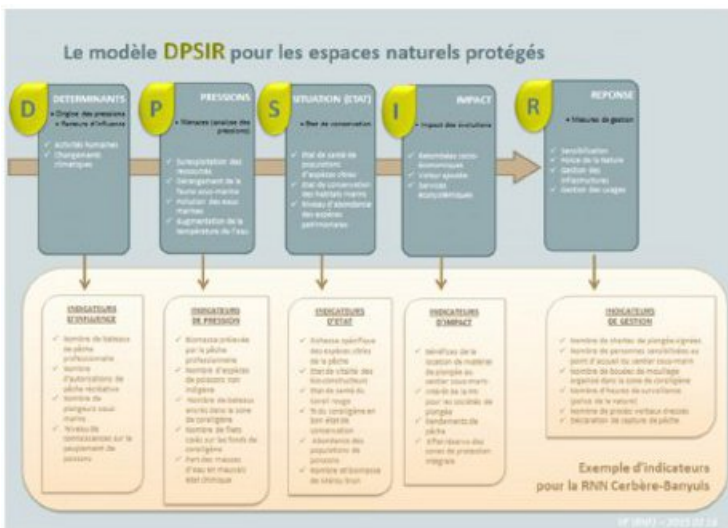
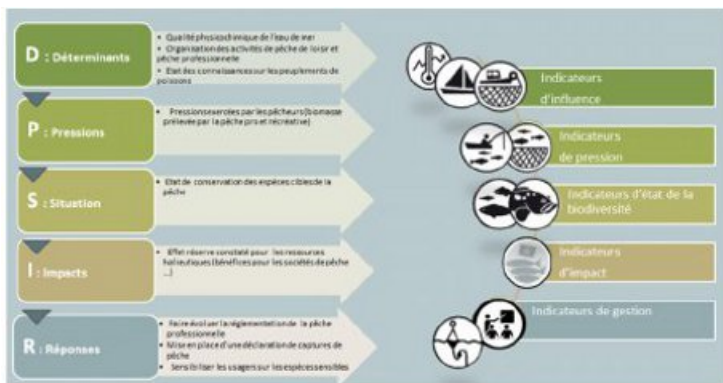
Ils reflètent l'importance de ces changements du point de vue des valeurs de la société, en particulier sous l'angle des services écosystémiques.

Exemples : Epuration des eaux, Effet réserve pour les ressources halieutiques bénéficiant aux pêcheurs locaux

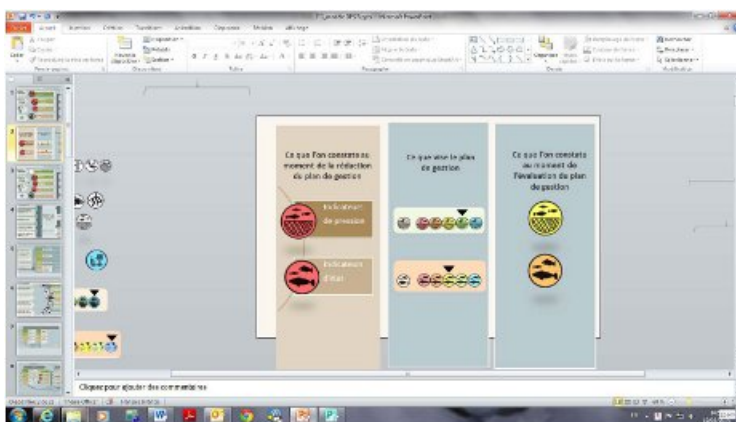
- **Indicateur de réalisation**

Il s'agit d'indicateurs de la réponse apportée par le gestionnaire (réalisation obtenue par les moyens déployés).

Exemple : surface aménagée, linéaire de haie replantée, nombre de contrats signés, surface de terrain réaménagée, etc. ;



Les indicateurs directement liés aux enjeux (indicateurs de pression et d'état) servent directement à mesurer les résultats en termes d'efficacité de la gestion (*situation actuelle, visée ou obtenue après gestion*)



Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB